Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_32AR-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

—

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 25
-représentés : 3

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme CORBEL Peggy, 1ère adjointe.

Membres présents : Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah.

Absent excusé : M. LE GOFF Philippe

Secrétaire : M. LE PILLOUER Maël

DEL2026-03-32-COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Rapporteur : Houssain Aatach.

L'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents et met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Les comptes de l'exercice 2025 se traduisent par un excédent global de 271 043.35 €.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_32AR-DE

	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	6 486 392.01 €	11 656 268.84 €	18 142 660.85 €
Dépenses	7 574 975.58 €	10 296 641.92 €	17 871 617.50 €
Résultat	1 088 583.57 €	1 359 626.92 €	271 043.35 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Par **24 voix pour** (*Peggy CORBEL, Benoît GOUDALLIER, Isabelle TISSIER, Houssain AATACH, Marie-Agnès POGAM PIRIOU, Thomas BERTHE, Déborah LE GALL, Charles MONFORT, François DE QUELEN, Alix BRISSONNEAU, Armelle LE BLEIZ, Myriam SANZ, Carole LE GRAET, Katell TANVEZ, Anne DUCLOS, Loïc GARREC, Ronan BLEJEAN, Anne-Marie CIVY, Charline LEROY, Steven KERHERVE, Tugdual LE LAY, Nicolas SAINT-CAST, Maël LE PILLOUER, Gaël ROBLIN).*

Et **4 abstentions** *(Christine LALANDE, Lionel PAPION, Yannick KERLOGOT, Fabienne LE BOURDOULOUS).*

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
La Présidente
Peggy CORBEL

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)